



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 18 septembre 2018

Version mise à jour, date de publication antérieure: 18 octobre 2005

Côte d'Ivoire Iles Ehotilé-Essouman



Date d'inscription	18 octobre 2005
Site numéro	1584
Coordonnées	05°09'26"N 03°13'12"W
Superficie	27 274,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR. Veuillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Complexe Ehotilé – Essouman est un ensemble de neuf (09) îles (île Balouhaté ; île Assoko –Monobaka ; île Meha ; île Elouamin ; île Niamouin ; île Napleou ; île N'gramaina ; île Esso ; île Bosson Assoun) réparties dans un delta allant de la lagune Tendo au Sud- Ouest à la localité d'Assinie Mafia au Sud-Est. Le cordon littoral associé est une barrière pour le complexe des lagunes Aby, Tendo et Ehy. Il est arrosé par des cours d'eau notamment la Bia et la Tanoé et comprend des forêts de terre ferme, des forêts ripicoles et marécageuses, des fourrés marécageux et des mangroves. L'importance historique et archéologique de ce complexe et la diversité des paysages ainsi que des biocénoses sont essentielles et déterminantes dans l'utilisation actuelle de cette zone.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	GBOMENE Lohoué; Lucas Point focal RAMSAR de Côte-d'Ivoire
Institution/agence	Ministère des Eaux et Forêts; Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques
Adresse postale	Ministère des Eaux et Forêts Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques BP V 178 Abidjan 01
Courriel	dfrminef@yahoo.fr
Téléphone	+225 20 21 07 00
Fax	+225 20 21 09 90

Compilateur 2

Nom	VAOULIBI
Institution/agence	Ministère des Eaux et Forêts; Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques
Adresse postale	Ministère des Eaux et Forêts Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques BP V 178 Abidjan 01.
Courriel	dfrminef@yahoo.fr
Téléphone	+225 20 21 07 00
Fax	+225 20 21 09 90

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2005
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Iles Ehotilé-Essouman
---	-----------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le complexe Ehotilé-Essouman est situé au Sud-est de la Côte d'Ivoire. Il couvre les sous-préfectures d'Assinie, Etueboué et Adiaké, dans le département d'Adiaké au sein de la région administrative du Sud comoé. La distance d'Abidjan à Adiaké est de 94 Km.

Le complexe Ehotilé-Essouman se situe également entre 3°02' et 3°23' de longitude Ouest et 5°01' et 5°14' de latitude Nord.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Marine Ecoregions of the World (MEOW)	Haute Guinée ecosystem

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

<aucune donnée disponible>

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le complexe Ehotilé – Essouman abrite une faune assez diversifiée du fait de sa situation privilégiée entre le milieu continental et le milieu océanique et à la diversité des conditions édaphiques. • La faune aviaire est riche de plus de 143 espèces. On y trouve des oiseaux d'eau (Podiceps ruficollis (Grèbe castagneux), Anhinga rufa (Anhinga d'Afrique), Phalacrocorax africanus (Cormoran africain), Ardeola ibis (Héron garde bœuf), Ardeola ralloides (Héron crabier), Butorides striatus (Héron à dos vert), Egretta gularis (Aigrette dimorphe), Nycticorax nycticorax (Héron bihoreau), Ciconia episcopus (Cigogne épiscopale), Dendrocygna viduata (Dendrocygne veuve), etc., des oiseaux migrateurs (Milvus migrans (Milan noir), Halcyon leucocephala (Martin chasseur à tête grise), Apus affinis (Martinet à dos blanc), Treron australis (Pigeon vert à font nu), Haliaeetus vocifer (Aigle pêcheur), Ardea cinerea (héron cendré), Egretta garzetta (Aigrette garzette), Pandion haliaetus (Balbusard pêcheur), etc.. • L'abondance des chauves –souris (chiroptère) est remarquable. C'est une particularité sur tout le long du littoral Sud Est. • La faune reptilienne est tout aussi significative quoique moins abondante en comparaison de celle des oiseaux : Atractaspis sp. (Serpent minute) ; Causus rhombeatus (Vipère causus) ; Graya smithi (serpent de smith) ; Naja melanoleuca (faux cracheur). • La faune aquatique notamment celle des poissons est l'une des plus abondante du littoral Ivoirien : Elops lacerta (Guinée copace) ; Albula vulpes (Banane de mer) ; Dasyatis margarita (Pastenague marguerite) ; Liza falcipinis (Mulet à grandes nageoires) ; quelques animaux plus ou moins inféodés aux zones humides : Trichechus senegalensis (Lamantin : des travaux actuellement en cours menés par Powel ont permis de le localisé dans les îles Ehotilés) ; Lutra maculicollis (Loutre à cou tacheté) ; Aonyx capensis (Loutre à joues blanches). Cette diversité biocénétique jointe à la très nette prédominance des mécanismes d'endozoochorie et d'épizoochorie pour la reproduction de la flore ivoirienne du bloc guinéen constitue une source du maintien de la diversité biologique et écologique dans ce site. Par ailleurs le complexe est classé (D1 : importance biologique exceptionnelle) par l'ONG Conservation Internationale (De la forêt à la mer : les liens de biodiversité de la Guinée au Togo ; Conservation International ; 2001). Elle forme un vaste ensemble qui s'étend jusqu'au Ghana à l'Est avec le complexe ghanéen de la lagune Aby et au cap des trois pointes du groupe de Ankassa jema

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

A Ehotilé – Essouman, l'abondance des crabes fousseurs, surtout sur les substrats vaseux favorise la présence du groupe des périophtalmes. De vastes groupes de poissons marins échouent sur le site au gré des vagues et profitent des éléments nutritifs apportés par un système fluvial plutôt dense. Les activités fréquentes de draguage au niveau de l'embouchure de la comoé à une quarantaine de kilomètre à l'Ouest provoque des déplacements saisonniers des bancs de poissons vers le littoral du site. • Ehotilé – Essouman fait partie du système lagunaire Est Ivoirien qui constitue le deuxième système du point de vue de la superficie (427 km²). Ce système est le « plus continental » des systèmes lagunaires Ivoiriens. Il offre une grande variété de milieux : mangrove ; forêt marécageuse ; marais ; plan d'eau lagunaire ; réseau d'eau douce, etc. Ces milieux constituent des zones privilégiées pour l'alimentation des poissons. • Ehotilé – Essouman est une zone importante de frayère et d'alevinage. Il est localisé entre l'embouchure du fleuve Comoé à l'Ouest (très urbanisé : villes et infrastructures) et du sous système lagunaire Ehy – Tendo à l'Est (très anthropisé dans son bassin versant : plantations industrielles de palmier et de cocotier). Le complexe offre des conditions adéquates pour la reproduction des poissons.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Rhizophora racemosa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		

important in maintaining the geographic range of a plant species/community + outstanding example of a particular plant community + outstanding variety of species present + supports rare/endangered species

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA/AVES	<i>Anhinga rufa</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Apus affinis</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardea cinerea</i> 	Héron cendré	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Ardeola ralloides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA	<i>Aves</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i> 	Héron garde-boeufs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Butorides striata</i> 	Héron strié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Ciconia episcopus</i> 		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					WU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification	
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i> 	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Egretta gularis</i> 	Aigrette à gorge blanche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/AVES	 <i>Falco ardosiaceus</i>	Grey Kestrel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	213	2001	2	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Gypohierax angolensis</i>	Palm-nut Vulture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Halcyon leucocephala</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Haliaeetus vocifer</i>	African Fish Eagle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Hydroprogne caspia</i>	Sterne caspienne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1066	2001	2	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Microcarbo africanus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA/AVES	 <i>Milvus migrans</i>	Black Kite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Nettapus auritus</i>	African Pygmy Goose	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification
CHORDATA/AVES	 <i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Pandion haliaetus</i>	Osprey, Western Osprey	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Polyboroides radiatus</i>	Madagascar Harrier-Hawk	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	725	2001	2	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Tachybaptus ruficollis</i>	Little Grebe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Tauraco macrorhynchus</i>	Yellow-billed Turaco	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Thalasseus maximus</i>	Sterne royale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3684	2001	3	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2063	2001	1	LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Treron australis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/AVES	 <i>Tyto alba</i>	Barn Owl	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Poissons, mollusques et crustacés																		
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	 <i>Abula vulpes</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
MOLLUSCA/BIVALVIA	 <i>Crassostrea gasar</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de nidification

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA/ ELASMOBRANCHII	<i>Dasyatis margarita</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Elops lacerta</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	<i>Liza falcipinnis</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres																		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Aonyx capensis</i>	African Clawless Otter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Causus rhombeatus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Chelonia mydas</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		lieu de nidification
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Crocodylus niloticus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Grayia smithii</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hippopotamus amphibius</i>	hippopotamus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hydrictis maculicollis</i>	Spotted-necked Otter	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Hyemoschus aquaticus</i>	water chevrotain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Kinixys erosa</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Loxodonta africana</i>	African Bush Elephant	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Mammalia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Mecistops cataphractus</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				CR 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Naja melanoleuca</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ REPTILIA	<i>Osteolaemus tetraspis</i>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Pan troglodytes</i>	Common Chimpanzee; Chimpanzee	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				EN 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Profelis aurata</i>	African Golden Cat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA	<i>Reptilia</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA/ MAMMALIA	<i>Trichechus senegalensis</i>	African Manatee	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

aquatic mammals present + breeding area for waterbirds + crocodilians present + important for birds + important for fishes + important for invertebrates + important for mammals + important for reproduction of fishes + important for reproduction of invertebrates + important for reproduction of reptiles + important for reptiles + marine turtles present + outstanding range of bird species + outstanding variety of species present + supports endemic mammal species + supports rare/endangered mammal species + supports rare/endangered reptile species

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
forêt marécageuse	<input type="checkbox"/>	Forêts sur sols soumis à une inondation plus ou moins permanente dominée par <i>Mitragyna ciliata</i> et <i>Symphonia globulifera</i> avec des proportions diverses de <i>Raphia hookeri</i> , <i>Calamus deerratus</i> , <i>Xylopia aethiopica</i>	Les raphiales des marais et mangroves jouent un rôle socio-économique d'importance : <i>Raphia hookeri</i> entre dans la confection des paniers domestiques. Les rotins utilisés pour la confection des meubles proviennent de <i>Calamus deerratus</i> .
la forêt ripicole	<input type="checkbox"/>	Forêt situées les berges des îles dans les zones surélevées et ne subissant que de courtes inondations	
la forêt sur terre ferme sur les sols drainés sablonneux à sablo-argileux des îles Assokomonobaha et Niamouin	<input type="checkbox"/>	Il s'agit d'une forêt sur terre ferme sur les sols drainés sablonneux à sablo-argileux des îles Assokomonobaha et Niamouin	Il appartient à un groupement particulier de forêts sempervirentes sub-littorale à <i>Afrocania elaeosperma</i> et <i>Drypetes aframensis</i>
Mangrove	<input checked="" type="checkbox"/>	Elle se développe sur les fonds vaseux peu profonds entourant les îles. Elle est caractérisée par les palétuviers rouge et blanc. La mangrove est bien développée sur l'île Balouhaté où elle représente l'essentiel de la végétation ; elle occupe respec	Les artisans utilisent <i>Baphia nitida</i> pour la confection des piliers. <i>Lophira alata</i> est utilisé comme bois d'œuvre
Avifaune	<input checked="" type="checkbox"/>	L'avifaune compte 143 espèces réparties en 39 familles. Une liste des principales espèces est fournie à la section 3.3	La faune du complexe présente des espèces à effectif important au plan international, menacées et/ou vulnérables ainsi qu'une bonne proportion d'espèces économiquement importante
Faune mammalienne	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir la section 3.3	
Les poissons	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir la section 3.3	
Ecosystèmes d'eau douce	<input checked="" type="checkbox"/>		
Ecosystèmes marins	<input checked="" type="checkbox"/>		Dans le système des aires prioritaires établis par l'ONG Conservation International, le Site Ehotilé- Essouman est considéré comme : M6 : Haute priorité pour la conservation) des mammifères ; B4 : Haute priorité pour la conservation des oiseaux ;

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Au plan écologique, le complexe Ehotilé - Essouman qui appartient au secteur littoral du grand domaine phytogéographique guinéen est caractérisé par une mosaïque de végétation marécageuse et littorale. Les principaux habitats sont :

- la forêt sur terre ferme sur les sols drainés sablonneux à sablo-argileux des îles Assokomonobaha et Niamouin, qui appartient à un groupement particulier de forêts sempervirentes sub-littorale à *Afrolicania elaeosperma* (ROSACEAE) et *Drypetes aframentis* (EUPHORBIACEAE).
- la forêt ripicole, sur les berges des îles dans les zones surélevées et ne subissant que de courtes inondations ;
- la forêt marécageuse sur sols soumis à une inondation plus ou moins permanente dominée par *Mitragyna ciliata* (Bahia) et *Symphonia globulifera* (GUTTIFERAE) avec des proportions diverses de *Raphia hookerii* (Raphia), *Calamus deerratus* (Rotin), *Xylopi aethiopica* (ANNONACEAE) ;
- le fourré marécageux (*Drepanocarpus lunatus* (Griffes de léopard), *Dalbergia ecastaphylum* (Caféier sauvage), *Achrostichum aureum* (Fougère géante)) à l'arrière des mangroves, est bien développé sur les îles Balouhaté, Assokomonobaha, Meha et Elamouin ;
- la mangrove qui se développe sur les fonds vaseux peu profonds entourant les îles, est soumise à l'influence quotidienne des marées. Elle est bien développée sur l'île Balouhaté où elle représente l'essentiel de la végétation ; elle occupe respectivement le tiers et la moitié de Meha et Elomouin, ainsi que les rives sud-ouest et ouest d'Assokomonobaha. Elle est réduite sur les berges de Niamouin et absente de Bosson-Assoum où la salinité de l'eau est insuffisante.

Des plantations de cocos (*Cocos nucifera*) occupent d'importantes superficies sur les îles Meha et Elamouin.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides marines ou côtières

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
A: Eaux marines peu profondes permanentes		1		
F: Eaux d'estuaires		1		
I: Zones humides boisées intertidales		1		
J: Lagunes côtières saumâtres/salées		1		
K: Lagunes côtières d'eau douce		1		

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles		0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Acrostichum aureum</i>		
<i>Afrolicania elaeosperma</i>		
<i>Baijsea axillaris</i>		
<i>Baphia nitida</i>		
<i>Calamus deerratus</i>		
<i>Crudia klainei</i>		
<i>Cynometra ananta</i>		
<i>Dalbergia ecastaphyllum</i>	Liane a Clous	
<i>Drypetes aframensis</i>		
<i>Heisteria parvifolia</i>		
<i>Homalium letestui</i>		
<i>Hymenostegia afzelii</i>		
<i>Lasiorpha senegalensis</i>		
<i>Lonchocarpus sericeus</i>		
<i>Lophira alata</i>		
<i>Machaerium lunatum</i>	Amourette	
<i>Mitragyna ledermannii</i>		
<i>Ochna afzelii</i>		
<i>Pandanus candelabrum</i>		
<i>Phoenix reclinata</i>		
<i>Pterocarpus santalinoides</i>		
<i>Raphia hookeri</i>		
<i>Strychnos dinklagei</i>		
<i>Symphonia globulifera</i>		
<i>Tabernaemontana crassa</i>		
<i>Trichilia monadelphica</i>		
<i>Uapaca heudelotii</i>		
<i>Xylocarpus aethiopicus</i>	Poivre d'Ethiopie	
<i>Xylocarpus pentaspermus</i>		

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
<i>Chromolaena odorata</i>	L'Eupatoire	Pas d'impact	Aucun changement

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Corythaedola cristata</i>					
MOLLUSCA/GASTROPODA	<i>Pachymelania aurita</i>					
MOLLUSCA/GASTROPODA	<i>Pachymelania fusca</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cercopithecus diana</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cercopithecus nictitans</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cercopithecus petaurista</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Neotragus pygmaeus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Philantomba maxwellii</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Potamochoerus porcus</i>					
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Tragelaphus scriptus</i>					
CHORDATA/REPTILIA	<i>Varanus niloticus</i>					

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
A: Climat tropical humide	Am: Tropicale de mousson (Brève saison sèche; fortes pluies de mousson les autres mois)

Au plan climatique, le complexe Ehotilé - Essouman est soumis à un climat de type sub-équatorial à quatre saisons alternativement pluvieuses et sèches. La grande saison pluvieuse de mars à novembre est interrompue par une petite saison sèche d'août à septembre. La grande saison sèche qui dure de décembre à mars est précédée par la petite saison des pluies en octobre. La précipitation moyenne annuelle est de 2100 mm et la température moyenne annuelle est de 26,5° avec des écarts de 1° à 3°. L'humidité moyenne relative avoisine 85%. Les températures moyennes des eaux oxille entre 25 – 31° C. Le minimum s'observe durant la saison des pluies (25 – 27 ° C) et la maximum se situe autour d'Avril à Août (27 – 31 °C). La température de la Bia et de la Tanoé qui alimentent en eaux douces le système lagunaire varie entre 24° et 29° au cours de l'année.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Etroit cordon littoral de très basse altitude qui constitue une barrière pour le complexe des lagunes Aby, Tendo et Ehy. Ce cordon est périodiquement submergé lors des fortes marées d'équinoxe qui se déroulent en mars et en septembre. L'exutoire du complexe des lagunes est constamment menacé par le dépôt d'importants atterrissements apportés par la dérive littorale Ouest-Est du Golfe de Guinée. Cet exutoire permet un échange constant entre les eaux douces et les eaux marines en amont duquel s'est développé par envasement de dépôts fluviaux et lagunaires une zone deltaïque à laquelle appartiennent les îles de cette zone humide.

4.4.3 - Sol

Organique

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Au plan géologique, le complexe Ehotilé – Essouman repose sur une mosaïque de sol qui s'est développée selon la topographie et la profondeur de la nappe phréatique. Dans les zones surélevées, sur des sables du quaternaires, sont présentes des sols ferrallitiques fortement désaturés. Cette texture sableuse à sablo-argileuse confère aux horizons de surface de ces sols une fertilité très moyenne. Dans les zones basses, les sols sont hydromorphes humiques ou podzolisés avec une fertilité pratiquement nulle. Cette podzolisation est favorisée par la perméabilité des sables grossiers, la forte pluviométrie et la faible profondeur des nappes phréatiques.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Eau marine	<input type="checkbox"/>	Aucun changement
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Marin	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Au plan hydrologique, la zone humide est drainée par des eaux lagunaires, avec un degré de salinité décroissant depuis les bras d'eau les plus proches de la passe (Iles d'Assokomonobaka, Meha et Elamouin) vers l'île de Bosson-Assoum en zone oligohaline. Les apports en eaux continentales du complexe lagunaire proviennent de plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont : la rivière Bia au nord, qui se déverse dans la lagune Aby, et la rivière Tanoé à l'est, qui se déverse dans la lagune Tendo. L'influence conjuguée des eaux marines et des eaux douces joue sur la plupart des paramètres physico-chimiques du milieu qui sont responsables de la répartition des organismes vivants.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Le régime de sédimentation est inconnu

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Mxohaline(saumâtre)/Mxosaline (0.5-30 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Mésotrophe

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes diffèrent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le site Ramsar regorge d'importantes cocoteraies

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	
Matériel génétique	Espèces ornementales (vivantes et mortes)	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

La zone classée Parc National bénéficie d'infrastructures et d'actifs touristiques d'un niveau satisfaisant. Des miradors, parcours pédestres et zonations ont été aménagés pour permettre l'efficacité de cette activité. On y pratique du balnéaire, des denses, de l'artisanat. On y trouve des musées, des plages, des parcs, des aménagements hôteliers d'une capacité de 1 300 lits.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

De nombreuses études archéologiques ont été conduites dans ce site par le département d'Archéologie de l'Université de Cocody (Côte d'Ivoire, Abidjan). Les cérémonies rituelles et les cimetières ancestraux dans le fond des eaux sont autant de traits qui éveillent la curiosité.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

La décision de classement en Parc National d'un tiers des terres de cette zone relève d'une initiative des populations elles même depuis 1974. Le souci de conserver le patrimoine culturel et archéologique est largement partagé au sein des populations Ehotilé et Essouman.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre propriété publique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex, coopérative d'agriculteurs)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

a) dans le site Ramsar: Le complexe Ehotilé - Essouman est caractérisé par la juxtaposition de deux régimes. • Le domaine public de l'Etat : Ce régime s'applique à la partie classée Parc National (Décret 74 – 179 du 25 avril 1974). Elle est constituée par les îles Ehotilés. Cette partie est propriété de l'Etat qui en a délégué la gestion à l'OIPR (Office Ivoirien des Parcs et Réserves). • Le Domaine Foncier Rural : Ce régime s'applique aux espaces de la zone humide extérieurs au Parc National ainsi qu'aux alentours. Il s'agit des îles Essoumans. Ce régime concède aux populations le droit d'usufruit. Dans ce régime, on trouve des terres du domaine coutumier, des terres sans maître à titre transitoire, des terres propriété de collectivités publiques et de particuliers et enfin des périmètres urbains. En termes fonctionnels, la gestion de ces terres est assurée par délégation de l'Etat aux régions, aux municipalités et aux personnes privées et morales.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

-Ministère d'Etat, Ministère de l'Environnement : OIPR (Office Ivoirien des Parcs et réserves), secteur des îles Ehotilé
 -Ministère des Eaux et Forêts : DFRC (Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques) : appui technique pour l'aménagement et la gestion de la faune et de la flore.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

M Fabrice Tieoule Chargé d'études Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques Ministère des Eaux et Forêts

Adresse postale:

Ministère des Eaux et Forêts : DFRC (Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques) : appui technique pour l'aménagement et la gestion de la faune et de la flore.
 BP : BPV 178 Abidjan 01

Adresse de courriel:

tieoulefabrice@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Logement et zones urbaines	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement
Zones commerciales et industrielles	Faible impact	Faible impact	<input type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Mines et carrières			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Non précisé			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Prélèvement de plantes terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Activités de loisirs et de tourisme			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Barrages et utilisation/gestion de l'eau			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Dans le site : ¼ Les prélèvements végétaux comme bois de service constituent aujourd'hui une menace réelle pour la survie de certaines espèces comme *Baphia nitida* (PAPILIONACEAE) et *Raphia hookeri* (ARECACEAE). ¼ La surpêche constatée depuis quelques années du fait de la forte immigration pour servir dans l'industrie du tourisme a considérablement réduit les stocks de poissons disponibles. ¼ Le tourisme à l'intérieur du Parc National n'est pas encadré et canalisé selon des principes écologiques clairement définis. Bien souvent, l'intérêt pour le spectaculaire et le gain l'emportent sur les considérations écologiques. Cette situation explique la baisse tendancielle des effectifs d'oiseaux d'eau douce sur le site. Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar, page 12 b) dans la région voisine: ¼ En dehors du site, le réseau routier (pistes et sentier, route) tend à se développer suite à la forte affluence vers la zone et à sa fréquentation de plus en plus massive par les engins roulants. ¼ Le phénomène d'urbanisation avec l'exploitation minière (graviers et sables) qui l'accompagne constitue aujourd'hui un facteur à prendre en compte. ¼ Le prélèvement des espèces végétales pour la confection de meubles et d'objets d'art a atteint des proportions considérables qui menacent le fonctionnement des milieux et la pérennité des ressources. ¼ La chasse sportive sur les oiseaux (Aves) et les chauves souris (CHIROPTERA) est un phénomène inquiétant pour lequel on ne maîtrise pas encore les effets. ¼ Au large d'Adiaké, entre 100 et 200 m de profondeur trois champs gaziers ont été détectés et des permis de recherche pétrolière sont en promotion en haute mer (entre 100 et 3000 m). Pour ces opérations, les Etudes d'Impact Environnemental restent à faire. ¼ Les barrages Ayamé I et Ayamé II construits sur le Fleuve Bia affectent considérablement l'alimentation de la zone en eau douce. Malheureusement, on ne dispose pas encore de chiffres pour quantifier les effets.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
National Park			partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- I la Réserve naturelle intégrale
- II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- VI Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VII Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Habitat

Mesures	état
Contrôles du changement d'affectation des terres	Proposées

Autre:

Le Parc National des Iles Ehotilé fait partie du domaine public inaliénable de l'Etat. Sur l'ensemble du parc, toute forme de chasse ou pêche, d'abattage ou de capture de faune, de destruction ou de collection de la flore, toute exploitation forestière, agricole ou minière, tout pâturage, toute fouille ou prospection, tout sondage, terrassement ou construction, tous travaux tendant à modifier l'aspect du terrain ou de la végétation, tout acte de nature à nuire ou à apporter des perturbations à la faune ou à la flore, toute introduction d'espèces zoologiques ou botaniques, soit indigènes, soit importées, sauvages ou domestiques, sont strictement interdits (décret N° 2002-359 du 24 juillet 2002).

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Oui

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Le Centre de Recherche Océanologique (CRO) suit la dynamique des populations de poissons dans cette zone humide. Les populations d'oiseaux font l'objet d'un suivi dans le cadre des dénombrements d'oiseaux d'eau en Afrique de Wetlands International. Recensement, dénombrement des espèces d'oiseaux existant au Parc National des Iles Ehotilé (ONG SOS Forêt). Un projet du WWF pour l'éducation et la sensibilisation vient d'être achevé (1998-2002). Les groupements villageois ont été formés et contribuent efficacement à la protection du parc. L'éducation formelle est assurée par les Universités d'Abidjan, d'Abobo-Adjamé, de Bouaké, l'Institut Polytechnique Houphouët - Boigny et des écoles supérieures spécialisées. Cette zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou de tourisme. Les thèmes naturels sont multiples :

- Tourisme de vision chauve-souris, oiseaux, paysages, etc.
- sentier de l'éléphant,
- ancien cimetière des rois Ehotilés,
- Archéologie, etc.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

En 1995, il a été reconnu par les biologistes du CRO (Centre de Recherches Océanographiques) que la lagune Aby demeurait en état de surexploitation généralisée. Cette situation est due à un effectif de pêcheurs très élevé et à la raréfaction des ethmaloses liées à des facteurs climatiques et physiques ne permettant plus les crues naturellement annuelles. Ainsi, au cours d'un séminaire du 19 au 21 Juillet 1995, il avait été décidé de la mise sur pied d'une structure de police pour veiller sur le terrain au respect des mesures de gestion durables. Toutefois, cet accord n'a pas été entériné par un texte juridique. Dans le cadre de la réhabilitation des activités de gestion dans les Parcs, un plan d'aménagement a été rédigé pour le secteur constitué en Parc National. Cependant, du fait des inerties liées au démarrage effectif des activités de l'OIPR, ce plan n'a encore pu être entamé. Par ailleurs, en vue d'atteindre plus efficacement les objectifs définis par ce plan, le CONARAMS est convenu avec les gestionnaires du secteur Parc de l'adaptation du plan à toute la zone Humide. Des démarches au niveau administratif sont en cours pour établir les bases de cette collaboration.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

-Dodman, T. et Diagana, C.H., 2003. African Waterbird Census/Les dénombrements d'oiseau d'eau en Afrique 1999, 2000 & 2001. Wetlands International Global Series N°.16, Wageningen, The Netherlands. 368 pp.

-Hughes, R.H. et Hughes, J.S., 1992. A Directory of African Wetlands. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK/ UNEP, Nairobi, Kenya/ WCMC, Cambridge, UK, xxiv + 820 pp.

-Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. 1996. Etude pour le renforcement de la protection et l'aménagement de la réserve intégrale des Monts Nimba et des Parcs Nationaux du Mont Peko et des Iles Ehotilé : Le Parc National des Iles Ehotilé. 47 pp + Annexes

-N'Douba et al., 2005. Fiche descriptive de la zone humide des Iles Ehotilé-Essouman, Côte d'Ivoire.

-Nicole, M., Egnakou, Wadja, M. et Schmidt, M. (Eds). 1994. A Preliminary Inventory of Coastal Wetlands of Côte-d'Ivoire. IUCN, Gland, Switzerland. Viii + 80 pp.

-WWF, 1996. Monographie des Parcs Nationaux. Document 5. Projet WWF-CI008. Revue générale des parcs nationaux et réserves de Côte-d'Ivoire. 125pp + Annexes.

-Yaokokoré-Béibro, K.H., 1997. Inventaire préliminaire de l'avifaune des parcs nationaux des Iles Ehotilé et du Mont Péko, et de la Réserve du Mont Nimba/Côte-d'Ivoire. Rapport d'étude WWF. Rapport Ornithologique n°2. 20pp + Annexes.

-Yaokokoré-Béibro, K.H., 1998. Monographie sur la biodiversité des oiseaux de la Côte-d'Ivoire. Ministère du Logement, du Cadre de Vie et de l'Environnement. 31 pp + Annexes.

-Yaokokoré-Béibro, K.H., 2003. Biodiversité et ornithologie de terrain. Rapport de Formation BirdLife International. Building capacity for biodiversity conservation in West Africa. 10 pp + Annexes.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<1 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<1 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Mangroves (DRFC, 08-07-2016)



Vue plan d'eau (DRFC, 08-07-2016)



Vue Mangroves (DRFC, 08-07-2016)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2005-10-18